



Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de l'assainissement non collectif

Exercice 2024

ID : 011-200035863-20251001-DE_2025_213-DE

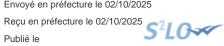
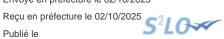


Table des matières

1.	Caractérisation technique du service	3
1.2 1.2 1.4	Mode de gestion du service	3 4
2.	arification de l'assainissement et recettes du service	5
2. 2.	Modalites de tarification	
3.	ndicateurs de performance	6
3.	Taux de conformite des dispositifs d'assainissement non collectif (P301.3)	6
4.	inancement des investissements	7
4.2	Montants financiers des travaux realises	ER ET



ID: 011-200035863-20251001-DE_2025_213-DE 1. Caractérisation technique du service

1.1. Présentation du territoire desservi

Le	service est géré au niveau a communal I intercommunal						
•	Nom de la collectivité : COMMUNAUTE DE COMMUNES RÉGION LÉZIGNANAISE, CORBIÈRES ET MINERVOIS						
•	Caractéristiques (commune, EPCI et type, etc.) : Communauté de communes						
×	Compétences liées au service Contrôle des installations						
•	Territoire desservi (communes adhérentes au service, secteurs et hameaux desservis, etc.) Albas, Albières, Argens-Minervois, Auriac, Bouisse, Boutenac, Camplong-d'Aude, Canet, Cascastel-des-Corbières, Castelnau-d'Aude, Conilhac-Corbières, Coustouge, Cruscades, Davejean, Dernacueillette, Escales, Fabrezan, Ferrals-les-Corbières, Fontcouverte, Félines-Termenès, Homps, Jonquières, Lagrasse, Lairière, Lanet, Laroque-de-Fa, Luc-sur-Orbieu, Lézignan-Corbières, Massac, Montbrun-des-Corbières, Montjoi, Montséret, Mouthoumet, Moux, Ornaisons, Palairac, Paraza, Quintillan, Ribaute, Roquecourbe-Minervois, Roubia, Saint-André-de-Roquelongue, Saint-Couat-d'Aude, Saint-Laurent-de-la-Cabrerisse, Saint-Martin-des-Puits, Saint-Pierre-des-Champs, Salza, Talairan, Termes, Thézan-des-Corbières, Tournissan, Tourouzelle, Vignevieille, Villerouge-Termenès						
•	Existence d'une CCSPL 🗖 Oui 🗹 Non						
	Existence d'un règlement de service X Qui, date d'approbation : 16/12/2019						

1.2. Mode de gestion du service

Le service est exploité en Délégation par Entreprise privée

Nature du contrat:

Nom du prestataire : SAUR SA

Date de début de contrat : 01/01/2020

Date de fin de contrat initial: 31/12/2025

Nombre d'avenants et nature des avenants : 0

ID: 011-200035863-20251001-DE_2025_213-DE

1.3. Estimation de la population desservie (D301.0)

Est ici considérée comme un habitant desservi toute personne - y compris les résidents saisonniers – qui n'est pas desservie par un réseau d'assainissement collectif.

Le service public d'assainissement non collectif dessert 3 500 habitants, pour un nombre total d'habitants résidents sur le territoire du service de 33 753.

Le taux de couverture de l'assainissement non collectif (population desservie rapporté à la population totale du territoire couvert par le service) est de 10,37 % au 31/12/2024. (10,34 % au 31/12/2023).

Indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif (D302.0) 1.4.

Il s'agit d'un indicateur descriptif, qui permet d'apprécier l'étendue des prestations assurées par le service. Il se calcule en faisant la somme des points indiqués dans les tableaux A et B cidessous.

Attention: le tableau B n'est pris en compte que si le total obtenu pour le tableau A est égal à 100.

		Exercice 2023	Exercice 2024				
A – É	A – Éléments obligatoires pour l'évaluation de la mise en œuvre du service						
20	Délimitation des zones d'assainissement non collectif par une délibération	Oui	Oui				
20	Application d'un règlement du service approuvé par une délibération	Oui	Oui				
30	Vérification de la conception et de l'exécution de toute installation réalisée ou réhabilitée depuis moins de 8 ans	Oui	Oui				
30	Diagnostic de bon fonctionnement et d'entretien de toutes les autres installations	Oui	Oui				
B — Éléments facultatifs pour l'évaluation de la mise en œuvre du service							
10	Le service assure à la demande du propriétaire l'entretien des installations	Non	Non				
20	Le service assure sur demande du propriétaire la réalisation et la réhabilitation des installations	Non	Non				
10	Le service assure le traitement des matières de vidange	Non	Non				

L'indice de mise en oeuvre de l'assainissement non collectif du service pour l'année 2024 est de 100 (100 en 2023).



ID: 011-200035863-20251001-DE_2025_213-DE 2. Tarification de l'assainissement et receites au service

2.1. Modalités de tarification

La redevance d'assainissement non collectif comprend une part destinée à couvrir les compétences obligatoires du service (contrôle de la conception, de l'implantation, de la bonne exécution et du bon fonctionnement des installations) et, le cas échéant, une part destinée à couvrir les compétences qu'il peut exercer - s'il le souhaite - à la demande des propriétaires (entretien, réalisation ou réhabilitation des installations, traitement des matières de vidange):

- la part représentative des compétences obligatoires est calculée en fonction de critères définis par décision de l'assemblée délibérante de la collectivité; la tarification peut soit tenir compte notamment de la situation, de la nature et de l'importance des installations, soit être forfaitaire ou dépendre des volumes d'eau potable consommés;
- la part représentative des prestations facultatives n'est due qu'en cas de recours au service par l'usager ; la tarification doit impérativement tenir compte de la nature des prestations assurées.

Les tarifs applicables aux 01/01/2023 et 01/01/2024 sont les suivants :

Tarifs	Au 01/01/2023	Au 01/01/2024		
Compétences obligatoires				
Tarif du contrôle des installations neuves en €	205,16	211,84		
Tarif du contrôle des installations existantes en €	96,84	99,99		
Tarifs des autres prestations aux abonnés en €	sans objet	Sans objet		
Compétences facultatives				
Sans objet	Sans objet	Sans objet		

Les délibérations fixant les différents tarifs et prestations aux abonnés pour l'exercice sont les suivantes:

Délibération du 16/12/2019 effective à compter du 01/01/2020 fixant les tarifs des redevances, la surtaxe collectivité et la fréquence de contrôle.

2.2. Recettes

	Exercice 2023			Exercice 2024		
	Collectivité	Délégataire (le cas échéant)	Total	Collectivité	Délégataire (le cas échéant)	Total
Facturation du service obligatoire en €	525,00	9 100,53	9 625,53	705,00	12 364,13	13 069,13

3.Indicateurs de performance

3.1. Taux de conformité des dispositifs d'assainissement non collectif (P301.3)

Cet indicateur a vocation à évaluer la protection du milieu naturel découlant de la maîtrise des pollutions domestiques. Pour ce faire, il mesure le niveau de conformité de l'ensemble des installations d'assainissement non collectif sur le périmètre du service, en établissant un ratio entre :

- d'une part le nombre d'installations contrôlées jugées conformes ou ayant fait l'objet d'une mise en conformité connue et validée par le service depuis la création du service jusqu'au 31/12/2024,
- d'autre part le nombre total d'installations contrôlées depuis la création du service jusqu'au 31/12/2024.

Attention: cet indice ne doit être calculé que si l'<u>indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif</u> est au moins égal à 100.

Taux de conformité des dispositifs d'assainissement non collectif

Nombre d'installations contrôlées pugées conformes ou ayant fait ne présentant pas de dangers pour la santé des personnes ou de risques avérés de pollution de l'environnement non collectif

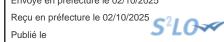
Nombre total d'installations contrôlées depuis la création du service

* 100

	Exercice 2023	Exercice 2024
Nombre d'installations contrôlées conformes ou mises en conformité	747	834
Nombre d'installations contrôlées depuis la création du service	1 401	1 542
Autres installations contrôlées ne présentant pas de dangers pour la santé des personnes ou de risques avérés de pollution de l'environnement	362	374
Taux de conformité en %	79,2	78,3



Envoyé en préfecture le 02/10/2025



ID: 011-200035863-20251001-DE_2025_213-DE 4. Financement des investissements

4.1. Montants financiers des travaux réalisés

Le montant total des travaux **réalisés** durant l'exercice budgétaire **2024** est de 0 €.

4.2. Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'usager et les performances environnementales du service

ojets à l'étude	Montants prévisionnels des travaux en €	
Sans objet		